

Pour être puissant et prospère, un peuple doit être uni, et il n'y a pas d'union possible s'il existe des raisons pour les uns de se plaindre des autres. Rémédier aux griefs de classe, de région ou de race par la justice et la conciliation, voilà le moyen propre à solidifier les éléments divers de notre jeune nation et à la rendre heureuse et prospère.

Les germes de paix que le Gouvernement s'apprête à déposer dans les cœurs de nos citoyens porteront des fruits abondants et le peuple maintiendra longtemps au pouvoir ces agents d'union et de pacification. Quand ces projets de lois viendront devant nous, monsieur l'Orateur, nous les étudierons avec sérénité et pondération, mettant de côté et sacrifiant, s'il le faut, les intérêts et les ambitions personnels pour ne penser qu'à l'intérêt de la nation entière qui veut partout et toujours des citoyens heureux et contents de leur sort.

Ainsi que le disait l'honorable premier ministre, le parti doit servir la cause et non la cause le parti. Aussi, quand viendra l'étude de ces mesures, nous n'aurons point de vues mesquines et étroites; mais, le patriotisme guidant l'intelligence et la volonté des représentants de la nation, nous assisterons, j'espère, à un concert unanime d'approbation au sujet de ce programme pacificateur.

Un autre aspect du discours du trône qu'il nous fait plaisir d'envisager, c'est la prospérité sans cesse croissante de notre pays. Quel contraste, monsieur l'Orateur, entre les conditions actuelles du Canada et celles qui existaient il y a cinq ans! Allez aux statistiques officielles, lisez les rapports des banques de ce Dominion, consultez les autorités en matière financière. Tout en 1921 parlait de déficits dans les chemins de fer et dans l'administration générale, d'augmentation de la dette, de faillites commerciales et industrielles, de taxes toujours plus lourdes, et le pauvre peuple, abattu et sans espoir, cheminait rapidement vers le gouffre profond de la hideuse banqueroute. Tel n'est plus son sort cependant. Le Canada s'avance aujourd'hui vers l'avenir d'un pas ferme et assuré. Une vague d'enthousiasme s'est emparée de la nation, qui ne craint plus, maintenant qu'une sage économie a arrêté la série désastreuse des déficits et l'a remplacée par des budgets bouclés avec des surplus suffisants pour diminuer la dette nationale et réaliser des réductions sensibles dans les taxes, qui pesaient bien lourdement sur les épaules des contribuables canadiens. Soulagé de la crainte et des impôts, le peuple a confiance, et la confiance stimule ses activités agricoles, commerciales et industrielles. Grâce à ce stimulant et aussi aux traités commerciaux avec les autres nations, la production et la vente ont augmenté dans notre pays. Nos opérations commerciales sont fructueuses

et démontrent une balance de commerce favorable d'au delà de \$400,000,000 pour l'année dernière. Cela veut dire que ce montant d'argent déboursé par les autres nations vient grossir d'autant notre réserve nationale et renforcer d'autant nos industries agricoles ou manufacturières. La sollicitude de l'administration actuelle pour le bien-être général du Canada a produit des résultats magnifiques, dont un éloge éloquent nous vient du capital étranger, qui n'appréhende plus de s'établir dans notre pays et fait surgir ici et là des centres d'industrie où demain nous verrons des villes considérables et prospères.

Le discours du trône contient encore une référence aux relations interimpériales.

Un bon travail s'est fait à la dernière conférence impériale et les nouvelles que nous en avons rendent hommage au patriotisme et à la clairvoyance de nos délégués, qui ont tenu là-bas le langage qui convenait à des hommes d'Etat canadiens. L'honorable premier ministre et l'honorable ministre de la Justice ont prêché la seule politique, à mon humble opinion, qui sauvegarde les légitimes intérêts de notre chère patrie et assure la permanence de l'empire; c'est-à-dire l'autonomie complète des Dominions et une libre coopération entre les divers pays, réunis ainsi par les liens supérieurs et puissants de l'amitié.

Le citoyen canadien, sans distinction de race ou de religion, se sent aussi britannique que son frère d'Angleterre. Il est loyal et veut le maintien du lien impérial, mais aussi il aime son pays, et il ne sera heureux que le jour où il jouira de la plénitude des institutions britanniques. Il est prêt à répéter les généreux sacrifices de ses ancêtres pour nous les obtenir et nous les conserver. Aussi voit-il d'un bon œil la nomination de l'honorable Vincent Massey comme ambassadeur canadien à Washington. Pour lui, c'est une consécration du geste courageux de l'honorable ministre de la Justice, dans le temps ministre de la Marine et des Pêcheries, quand il apposait sa seule signature comme représentant canadien, au traité du flétan de 1923 avec les Etats-Unis, et brisait ainsi la vieille coutume qui voulait que l'ambassadeur anglais dans la capitale américaine soit le seul autorisé par Sa Majesté à signer, pour nous, nos contrats avec nos voisins.

Nous avançons graduellement vers nos hautes destinées de nation, et nous devons féliciter le Gouvernement qui vient de faire ce pas en avant, et un choix si heureux de premier ambassadeur canadien.

Nous sommes invités à célébrer cette année le jubilé de diamant de la confédération canadienne. A l'époque où ce contrat fut conclu entre les provinces, il était une source d'appréhension pour beaucoup de gens hon-